NOTICE

SUR

L'INVENTION DU FORCEPS,

PAR

M. BROECKX,

Membre titulaire.

BRUXELLES,

DE MORTIER FRÈRES, IMPRIMEURS DE L'ACADÉMIE,

RUE LÉOPOLD, 84, FAUBOURG DE NAMUR.

1846

(*Extrait du Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, tom. I, p. 520.)

NOTICE

SUR

L'INVENTION DU FORCEPS.

Parta tueri.

La découverte la plus importante dans l'art des accouchements est, sans contredit, celle du forceps. La Belgique peut être fière d'avoir donné le jour à Jean Palfyn, qui inventa cet instrument au commencement du dix-huitième siècle. Cette découverte, vraiment humanitaire, fut reçue dans tous les pays avec acclamation. Vous savez tous, Messieurs, l'immense portée qu'elle a eue, non-seulement sur les progrès de la science, mais encore sur le bonheur domestique et l'accroissement des populations.

Il s'est trouvé des accoucheurs qui ont voulu ravir cette gloire à notre compatriote, ils ont trouvé des écrivains complaisants, l'amour-propre national s'en est mêlé, et l'histoire de l'origine du forceps a été rejetée dans les ténèbres. Nous avons cru que cette question méritait d'être mûrement examinée; la vérité, la justice, la gloire d'un compatriote nous y conviaient. Nous venons aujourd'hui nous acquitter de cette mission, nous venons soumettre à votre jugement les preuves péremptoires qui militent en faveur de Palfyn. Nous sommes heureux de pouvoir vous annoncer qu'une grande partie de la tâche a déjà été remplie par notre estimable ami, M. le docteur J. De Mersseman de Bruges. Nous ne ferons que compléter, ce que cette dissertation peut laisser à désirer, *quod abundat non vitiat.*

Avant d'entreprendre la défense de notre thèse, qu'il

nous soit permis de rappeler à vos souvenirs quelques détails biographiques sur notre compatriote (1).

Jean Palfyn naquit à Courtrai, le 28 novembre 1650. Son père exerçait la profession de chirurgien qui, à cette époque, jouissait de peu de considération. Doué par la nature des plus heureuses qualités, Palfyn, à peine échappé au berceau, lisait et écrivait la langue nationale. Trop peu favorisé de la fortune pour recevoir une éducation soignée, il dut apprendre sans l'aide d'autrui, la langue française et la latine qu'il ne posséda jamais qu'imparfaitement. La nécessité ayant décidé en quelque sorte de sa vocation, il devint l'élève de son père. Le jeune Palfyn reçut ainsi sous le toit paternel les principes de la chirurgie; la piété et la probité présidèrent également à son éducation et gravèrent dans son âme les vertus qui ne le quittèrent qu'avec la vie.

Entraîné par un ascendant irrésistible vers l'étude de la chirurgie, tourmenté par une activité inquiète, il y consacra, dans un âge où l'on cède trop souvent à l'empire des passions, tous les moments que la jeunesse consume d'ordinaire dans la dissipation et les plaisirs. Aussi traversa-t-il avec rapidité les obstacles où s'arrêtent la faiblesse et la médiocrité. Le travail, joint à d'heureuses dispositions, développèrent en peu de temps des facultés que la nature n'accorde qu'à certains êtres privilégiés (2).

Ayant bientôt appris tout ce que son père pouvait lui enseigner, il sentit qu'il n'avait fait encore qu'un pas dans l'étude de l'homme. Il se rendit à Gand pour suivre les leçons du collége de médecine. Palfyn s'y distingua tellement que, non-seulement il éclipsa tous ses condisciples, mais qu'il étonna souvent ses maîtres par son

---

(1) Nous avons puisé ces détails dans les ouvrages suivants : *Eloy*, Diction. historique, art. Palfyn; *Voisin*, Notice sur la vie et les travaux de Palfyn, Gand, 1827; *Goethals*, Lectures relatives à l'histoire des sciences en Belgique, Brux. 1837, tome IIe; *De Mersseman*, Notice sur J. Palfyn, Bruges. 1844.

(2) Voyez M. *De Mersseman*, Notice sur Palfyn, 1844.

habileté dans les dissections et par la lucidité des démonstrations qu'il y joignait.

L'impulsion était donnée, l'homme de génie s'était révélé et aucun obstacle ne pouvait désormais l'arrêter dans sa marche progressive. Il se rendit à Paris pour compléter ses études par la fréquentation des leçons des professeurs célèbres de l'époque. A peine arrivé, il se fit remarquer par de rapides progrès. Il devint non-seulement l'élève de prédilection, mais encore l'ami et en quelque sorte l'émule des professeurs. Entouré des plus hautes célébrités de l'art de guérir, et respirant avec délices cette atmosphère de science et de gloire, Palfyn se souvint qu'il était Belge; l'amour de la patrie le rappela bientôt en Flandre et il vint faire hommage à la ville de Gand des trésors scientifiques qu'il avait amassés à Paris.

Après s'être adonné, pendant quelque temps à la pratique de son art, il fut nommé professeur d'anatomie et de chirurgie à l'école de Gand. Palfyn s'acquitta si bien de cette fonction, qu'il vit ses cours fréquentés par de nombreux élèves qui propagèrent en Belgique l'amour et la connaissance de la chirurgie. Ce succès lui fut un puissant aiguillon : il s'adonna à l'étude avec ardeur et courage, compulsa les matériaux qu'il avait longuement et laborieusement recueillis, et publia plusieurs productions d'un haut mérite. Ces ouvrages avaient à peine paru, que non-seulement ils se répandirent en Belgique, mais qu'ils furent aussitôt traduits et commentés par des plumes savantes, tant en France qu'en Allemagne. La réputation de leur auteur parcourut l'Europe et le nom du *célèbre anatomiste gantois*, comme on l'appelait alors, retentit dans toutes les écoles de chirurgie. Tout autre que Palfyn aurait cru qu'il n'avait plus qu'à jouir des douceurs du repos et de l'éclat de sa renommée; lui ne sentit que plus impérieusement le besoin de s'instruire encore. Il voyagea et conféra avec les grands hommes de l'époque sur les principaux points de la science. Ar-

rivé à Leyde, Boerhaave essaya inutilement de l'attacher à l'université. Il visita ensuite les universités d'Angleterre, d'Allemagne, de Louvain et revint par une prédilection toute particulière à celle de Paris. Son mérite reconnu lui valut l'estime des Winslow, des Duverney, des Mery, des J.-L. Petit, des Morand à Paris; des Heister, des Haller en Allemagne; des Ruisch, des Boerhaave, des Albinus en Hollande; des Peeters, des Somers et des Verheyen à Louvain.

Après avoir dépensé des sommes considérables à l'impression de ses ouvrages, il mourut à Gand dans un état voisin de l'indigence, le 21 avril 1750.

Parlons maintenant de la découverte qui seule eut suffi pour l'illustrer, et qui le place au premier rang des hommes utiles et des bienfaiteurs de l'humanité.

Palfyn qui avait décrit avec tant de précision, dans un ouvrage spécial, les organes de la génération chez la femme, qui, de plus, avait si bien fait connaître, dans le chapitre XXIV de l'*anatomie chirurgicale*, les modifications que la matrice subit pendant les phases de la grossesse, s'émut de l'impuissance de l'art et de l'imperfection des instruments d'obstétrique. En effet on ne connaissait au commencement du dix-huitième siècle que des crochets et des instruments meurtriers, pour terminer les accouchements difficiles. Lorsque la tête était enclavée au passage. ou lorsque par l'épuisement de la mère, le travail était arrêté, on causait souvent la mort de la mère et de l'enfant par des manœuvres violentes, quelquefois par des opérations cruelles. Guidé par ses connaissances anatomiques, Palfyn s'appliqua à trouver un procédé pour extraire la tête de l'enfant qui restait engagée dans le détroit supérieur du bassin, et inventa un instrument auquel il donna le nom de *mains* avec lequel il allait saisir la tête dans le sein de la mère, pour l'aider à en sortir.

L'instrument ou forceps Palfyn consistait en deux cuillères d'acier non fenêtrées, de neuf pouces de longueur sur vingt-deux lignes de largeur, solidement fixées



sur des manches de bois aussi longs à peu près que les cuillères elles-mêmes (1).

Cette invention changea la face entière de l'obstétrique. Dans l'intérêt de l'art et de l'humanité Palfyn n'en fit point un secret. Ayant fait de nombreuses expériences au moyen de son forceps, il se rendit en 1721 à Paris, et présenta à l'Académie royale des sciences, son nouvel instrument pour que la découverte fût profitable au genre humain et reçût la plus grande publicité possible. Aussi cette savante compagnie le combla-t-elle d'éloges comme en étant l'inventeur. Palfyn n'écoutant que sa générosité, en fit confectionner plusieurs qu'il donna à ses amis et aux personnes qui avaient témoigné le désir d'en faire l'épreuve. Nous vous le demandons, Messieurs, que pouvait-on faire de plus pour constater qu'il était l'inventeur de l'instrument? Où sont les inventeurs des découvertes modernes qui imiteraient notre compatriote aujourd'hui surtout où la manie de la priorité dans les découvertes règne, d'une manière pour ainsi dire épidémique? Palfyn, uniquement guidé par l'amour de la science et de l'humanité et nonobstant sa pauvreté, entreprend à pied un long voyage pour faire jouir l'humanité de cet immense bienfait. Paris possédait à cette époque des chirur-

(1) Nous donnons ici la véritable figure du forceps Palfyn d'après Heister.

giens et des accoucheurs du plus haut mérite, c'étaient leurs suffrages qu'il ambitionnait et qu'il obtint d'une manière si éclatante. Après avoir fait constater sa découverte par le premier corps savant de l'Europe, on ne s'attend guère à voir quelqu'un se présenter pour lui ravir cette gloire. Détrompez-vous, Messieurs, les choses d'ici-bas ne suivent jamais cette marche rationnelle. Si l'utilité des grandes découvertes n'est pas contestée, ce qui est un phénomène, on tâche de donner le change sur le nom de l'inventeur; si la découverte n'est pas combattue, on s'en venge sur son auteur. Tel fut le sort de notre compatriote.

A peine Palfyn avait-il fait connaître son instrument, que plusieurs voix s'élevèrent pour en réclamer la priorité! Chapman et Chamberlen en Angleterre, et Gilles Le Doux, accoucheur, à Ypres, prétendirent avoir trouvé le tire-tête de Palfyn. Or, dans ce temps, les chirurgiens les plus habiles avaient imaginé divers moyens pour terminer les accouchements difficiles, et on peut supposer que la même idée germait dans plusieurs têtes à la vue de tant d'infortunes. Mais tous guidés par un égoïsme coupable et un intérêt sordide, gardaient pour eux le secret de leur invention. Ils prenaient les plus grandes précautions pour qu'on ne pût pas le surprendre, et refusaient d'opérer avec leurs instruments en présence de personnes qui auraient pu en profiter. Leurs inventions, en supposant même qu'elles eussent quelqu'analogie avec celle de Palfyn, ce qui du reste est fort contestable, étaient donc perdues pour leur gloire, comme elles l'étaient pour la science et pour l'humanité.

Telle est, Messieurs, l'histoire fidèle de l'invention du forceps. Il nous sera facile de le prouver : 1° par la tradition populaire; 2° par les monuments des auteurs contemporains.

Palfyn n'a pas laissé de description de son forceps. Ayant donné l'instrument à plusieurs accoucheurs français, allemands et nationaux, il a sans doute cru inutile

de le décrire. Mais s'il n'a pas donné la description de son instrument, la tradition populaire atteste que notre compatriote inventa son tire-tête, au commencement du dix-huitième siècle et qu'il en fit hommage à l'Académie royale des sciences de Paris, comme étant à cette époque, le tribunal le plus compétent et jouissant tant dans notre pays que dans toute l'Europe, de la plus haute réputation. Si cette tradition populaire n'est pas une preuve sans réplique, elle contribue toutefois à confirmer la véracité de ce que nous avançons, savoir, qu'avant 1721 on ne connaissait, ni en France, ni en Allemagne, ni en Hollande, ni dans notre pays d'autre forceps que le forceps de Palfyn.

2° Les témoignages contemporains sont fort nombreux; nous nous contenterons d'en citer quelques-uns qui nous paraissent irrécusables. Laurent Heister, savant médecin, l'un des plus célèbres chirurgiens du dernier siècle (1), voyagea en Hollande, en Angleterre et en Belgique où il fit la connaissance de Palfyn. Après avoir professé avec distinction à Altdorf et Helmstadt, il publia un grand nombre d'ouvrages sur la botanique, la médecine et surtout la chirurgie. Dans un de ces derniers, en traitant des accouchements laborieux, il donne le nom de Palfyn à un instrument qu'il dit avoir reçu de son ami, et que ce dernier préconisait pour retirer sans danger les enfants encore vivants et ceux dont la mort est encore douteuse et dont la tête est enclavée. Voici ce passage : « Atque id ipsum equidem cum cognita alias artificia ad hunc partum juvandum nihil proficerent, in caussa fuisse videtur, quare PALFYNUS, chirurgus quondam Gandavensis haud ignobilis, *cum quo amice olim vixi,* quum uncis forcipibus aliisve instrumentis acutis fœtum vivum metu ne ipsum dilaceremus et interficiamus, si ne summa

(1) Dezeimeris. Diction. histor. de la médecine ancienne et moderne à l'art. *Heister.*

necessitate aggredi haud liceat, *duplex ferramentum aliquod, adinstar cochlearis, vel unci alicujus recurvum*, sed latum tamen, planum atque retusum, adaptaverit, quo ad utrumque capitis latus applicato extrahi fœtus absque laceratione capitis aut alius cujusdam gravioris noxæ periculo valeat. Vera hujus instrumenti magnitudo, quæ mihi transmissa est, altero tanto major est ea, quam in hac tabula designavimus. Voluit autem idem instrumenti genus tunc maximè adhiberi, quando fœtus adhuc vivit, vel saltem quando fœtum mortuum esse non satis certo constat. (Ita mihi relatum est ab amico, qui hœc ferramenta mecum communicavit, nam *Palfynus* ipse hac de re nihil, quod scio, litteris prodidit.) Accidere enim haud raro solet, ut infantis ac præsertim caput propter difficiliorem ejusmodi partum et diuturniorem in his augustiis moram, adeo comprimantur, atque inde tam debiles fiant, ut nulla amplius in eis vita percipiatur, adeoque pro emortuis habeantur, adhibitis ad eos extrahendos uncis acutis communibus miserandum *in modum* discerpantur. Adhibui quidem hæc Palfyniana ferramenta, sed sine successu. Quod si enim caput eis blande comprimitur, fœtus adeo inclusus non sequitur; si nimis fortiter, periculum est, ne caput tenerum comminuatur. Quæ cum usu didicissem, emendare quidem instrumenta modo dicta Palfyniana studui, atque ambo ope cardinis mobilis in unum redegi ea intentione, ut caput sic eis melius comprehendi queat (1). Ce passage est littéralement extrait d'une édition latine de la chirurgie de Heister, imprimée à Amsterdam en 1739, *dix-huit ans* après la présentation du forceps à l'Académie de Paris. Nous ignorons s'il se trouve dans les éditions antérieures et surtout dans les éditions allemandes de 1724 ou 1731. Notre séjour dans une ville de province, où

(1) *L. Heister*, Instit. chirurg. Amsterdam. 1739, in-4° à la page 1046. de la deuxième partie.

il n'existe pas de grandes bibliothèques, ne nous a pas permis d'éclaircir ce doute. Quoi qu'il en soit de cette dernière assertion, constatons toujours 1° que Heister fut le contemporain et l'ami de Palfyn; 2° qu'il était, d'après M. Dezeimeris, médecin savant; 3° qu'il professait avec éclat la chirurgie et l'art des accouchements; 4° qu'il entretenait des relations littéraires avec les savants de tous les pays. Or, si un professeur tel que Heister ne parle pas de Chamberlen dans un chapitre où il traite des accouchements difficiles, s'il y fait mention du forceps de notre compatriote, c'est une preuve irrécusable que les accoucheurs ne soupçonnaient pas l'existence du forceps *anglais* et que celui de Palfyn était le seul connu.

En parcourant les *observations sur les causes et les accidents de plusieurs accouchements laborieux* de *Levret* (1) nous lisons à la page 81 de l'édition de 1747 : « Il y a environ vingt-cinq ans que M. Palfyn, chirurgien à Gand et démonstrateur en anatomie en la même ville, vint à Paris pour y faire imprimer son anatomie. Il présenta en ce temps à l'Académie des sciences un instrument pour tirer par la tête les enfants enclavés au passage : il en reçut les louanges, comme en étant l'inventeur. » Si un homme tel que le professeur Levret, a été obligé de constater pareille chose, et cela dans un moment où plusieurs membres de l'Académie des sciences, qui avaient été témoins de la présentation de l'instrument de Palfyn, étaient encore en vie, il me semble qu'on doit adopter cette assertion comme un fait historique. Voici ce qui augmente encore la valeur du témoignage de l'accoucheur de Paris.

Une critique anonyme des *observations sur les causes et les accidents de plusieurs accouchemens laborieux* parut *dans le Journal des sçavans du mois d'août* 1749 (2).

(1) Paris, chez C. Osmont. in-8°.
(2) Paris, 1749, in-12.

L'auteur de cette critique dit qu'il a été en Angleterre à dessein d'y acquérir des lumières dont l'amour de son état lui dicte toujours la nécessité, et qu'il y a fréquenté les personnes les plus en réputation dans la ville de Londres, telles que le docteur Layard, le laborieux Unter et l'ingénieux Faucaud, tous trois en correspondance littéraire avec Levret. Puis il termine ainsi : « après mon court séjour à Londres, je m'en retournai dans ma patrie où les affaires de mon état me rappelaient. En passant par la Hollande, je vis à Amsterdam le docte Ratklaw, qui me fit part du fameux secret de Roger Roonhuysen pour dilater la matrice, et hâter la terminaison des accouchements laborieux. Je dis alors en moi-même, si M. Levret avait connu cet instrument, sans doute qu'il en aurait fait mention dans son histoire du forceps, dont il approprie, avec tant de complaisance, l'invention aux Français, quoiqu'il ne date son invention, que depuis vingt-six à vingt-sept ans, tandis que cet instrument était en grande réputation à Londres dès l'autre siècle. Il y a apparence d'une part, que M. Levret n'oubliera pas de se faire mieux instruire pour une seconde édition, et que d'autre part il rendra justice à la grande découverte de notre Hollandais (1). »

Malgré cette critique d'un auteur qui dit avoir séjourné en 1749 à Londres et en Hollande et qui ne dit mot de la prétention de Chamberlen, malgré les relations littéraires que Levret entretenait avec les accoucheurs les plus distingués de son temps, malgré même les mémoires qu'il adressait à la Société royale de Londres (2), l'ac-

---

(1) Cette critique est reproduite dans la préface de la *Suite des Observations sur les causes et les accidents de plusieurs accouchements laborieux, avec des remarques sur ce qui a été proposé ou mis en usage pour les terminer*, par Levret. Paris, chez Delaguette. 1751 in-8° ; à la page 7 et suiv.

(2) Levret envoya, en 1749, à la Société royale de Londres, un mémoire intitulé : *Sur la cause la plus ordinaire* et la moins connue de l'arrachement de la *tête de l'enfant,* lorsque *cette partie se présente* la première.

coucheur français répondit dans le même écrit périodique (1) et ne se disculpa pas même d'avoir commis une erreur ou une omission au préjudice de la nation Anglaise. Voici au reste ce qu'il réplique à son critique : « j'ai répondu simplement à ce premier article, que quand on a imprimé mon ouvrage, je ne connaissais pas le prétendu secret de Roonhuysen ; en effet, si j'en avais eu connaissance, comme je l'ai actuellement, j'en aurais alors fait mention ; mais j'aurais aussi démontré sur quel fondement ce moyen a pu être accrédité. »

« Quant à l'imputation d'avoir voulu approprier aux Français l'invention du *Forceps,* il n'y en eut jamais de plus mal fondée, puisque Ypres et Gand, villes de la résidence de Gilles Le Doux et de Palfyn, que j'ai cités pour les premiers inventeurs de cet instrument, ne sont point des villes de France. D'ailleurs, la citation que j'ai faite (2) aux pages 89 et 90 d'un extrait de l'ouvrage de Boehmer, d'après sa traduction de Chapman, chirurgien anglais, suffit pour détruire toute idée de prévention en faveur de mes compatriotes, surtout si on y joint qu'Heister accorde au forceps le nom de Palfyn. Ainsi je puis me flatter que le lecteur désintéressé me rendra justice à cet égard, et j'ose avancer hardiment que mon critique est moins clairvoyant que je ne suis mal *instruit,* et qu'il ne gagnerait pas à une nouvelle édition de mon livre (3). »

Après avoir, ce me semble, prouvé suffisamment que notre compatriote est l'inventeur du forceps, passons en revue et discutons les assertions des accou-

---

(1) Levret répondit sommairement dans le *Journal des Scavants du mois de septembre* 1749, pages 1777 et suiv. de l'édition de Paris. Pour ne pas laisser le moindre doute dans l'esprit des savants, il réfuta longuement et victorieusement son adversaire dans la préface de la *Suite des observations sur les causes et les accidents de plusieurs accouchements laborieux.*

(2) Levret, Observ. sur les causes et les accidents de plusieurs accouchements laborieux.

(3) Levret, Suite des Observ., pages 11 et suiv. de la préface.

cheurs qui ont voulu réclamer la priorité de l'invention. De cette manière nous ne ferons que continuer la démonstration de notre thèse.

Le premier prétendant que nous rencontrons est, d'après Levret, un accoucheur belge, c'est Gilles Le Doux. L'accoucheur français paraît incliner à conférer à Gilles Le Doux l'honneur de l'invention, sans se donner la peine d'apporter la moindre preuve à l'appui de son assertion. « Il (Palfyn) (1) reçut, dit-il, les louanges comme en étant l'inventeur, mais Gilles Le Doux, chirurgien de la ville d'Ypres, le réclama, disant l'avoir inventé. » Et voilà tout. Maintenant, nous le demandons, est-il possible que Palfyn, dont la modestie et le désintéressement étaient poussés à un point excessif peut-être, dont la loyauté et la probité ne furent jamais contestées par personne, est-il possible que Palfyn ait spolié un de ses collègues et qu'il se soit rendu coupable d'une pareille fraude à l'âge de soixante et douze ans, au déclin de sa vie, au moment enfin où tous ses biographes s'accordent à dire qu'il se voua tout entier aux pratiques de la religion, pour achever saintement une existence qui avait été sans reproche et sans tache. »

« Et, si l'on refusait de se rendre à ces raisons, n'aurions-nous pas le droit de demander comment Le Doux prouva la priorité de son invention et quel fut le tribunal scientifique appelé à prononcer entre lui et son compétiteur? L'Académie royale des Sciences de Paris, si compétente en ces matières rétracta-t-elle les louanges qu'elle avait données à Palfyn, inventeur des *mains*, pour les reporter sur Le Doux, inventeur du forceps? Les annales de cette savante Compagnie font-elles seulement mention de la réclamation de Le Doux? D'ailleurs, ce chirurgien qui était flamand a-t-il élevé la voix dans sa patrie pour revendiquer l'honneur que le monde

---

(1) Tout ce qui se trouve ici entre guillemets est extrait de la notice de M. le docteur De Mersseman, publiée en 1844.

savant faisait à Palfyn de cette belle découverte? Il eût trouvé en Belgique des juges loyaux auxquels il pouvait s'adresser pour demander justice : l'Université de Louvain ne se refusait pas à faire des enquêtes de cette espèce ; et la corporation des chirurgiens de Gand, si l'assertion de Levret avait eu le moindre fondement, se serait bien gardée de faire à Le Doux, leur compatriote, l'injustice de couler en bronze l'image du tire-tête pour la placer comme un titre impérissable à la reconnaissance publique, sur le monument qu'elle éleva à la mémoire de Palfyn. »

« Au surplus Levret, animé par un esprit de nationalité bien excusable sans doute, abandonna bientôt Gilles Le Doux pour réclamer en faveur des Français l'honneur d'avoir fourni l'idée première du tire-tête. Examinant, dit-il, cet instrument, je n'ai pu me refuser de penser que l'idée de son invention avait été puisée dans la figure des crochets mousses à large reprise : car on voit dans *Paré* (1) une forme de crochet en cuiller, à peu près semblable dans toutes les parties à la moitié de l'instrument qu'a présenté M. Palfyn; et M. *Mauriceau* donne la figure de ce crochet qui, dans cet auteur, est exactement la moitié de cet instrument. »

« Nous en appelons ici au jugement de toutes les personnes compétentes. Elles trouveront à la page 364 du tome I du *Traité des maladies des femmes grosses, par Mauriceau,* édition de Paris, 1721, sous la lettre C, la représentation du crochet mousse propre à tirer la tête de l'enfant qui serait restée *seule dans la matrice.* Ce crochet, quoi qu'en dise Levret, diffère beaucoup et en plusieurs points essentiels de la moitié de l'instrument inventé par Palfyn. D'abord, *il est long de dix grands poulces ou environ, en y comprenant le manche ;* les mains de Palfyn avaient une longueur de dix-huit pou-

---

(1) Vingt-quatrième livre de la Génération, chap. 33.

ces, y compris le manche, longueur calculée pour pouvoir arriver profondément dans la matrice au delà du détroit supérieur du bassin. En second lieu, le crochet d'Ambroise Paré était brusquement recourbé, tandis que la courbe des mains était graduelle et mesurée de façon que leur partie convexe s'appliquât parfaitement à la paroi interne du bassin. Enfin, et c'est surtout ici que se rencontre la différence la plus notable, le crochet n'a pas, comme les mains. cette inflexion de bas en haut, si habilement combinée d'après la direction de la concavité du bassin, et qui donne tant de facilité pour introduire les mains et les faire glisser avec aisance entre la tête et la matrice, sans blesser l'une ou l'autre. »

« N'est-il pas évident maintenant, que le crochet ne ressemble pas aux branches du tire-tête de Palfyn? et le passage de Levret, que nous venons de rapporter, ne prouvera-t-il pas à tout homme impartial combien on est sujet à l'erreur, quand on écrit sous l'empire d'une idée préconçue? »

« Continuons cependant et suivons Levret dans le dédale où il se fourvoie en s'efforçant de prouver son assertion. Cette espèce de cuiller, dit-il, en parlant du crochet, semble, par sa figure, nous désigner qu'elle a été imaginée pour tirer la tête, à peu près comme on extrait les corps étrangers avec une curette; et cela paraît d'autant plus vrai, que Mauriceau la propose pour tirer la tête séparée du corps et restée seule dans la matrice. Mais ceux qui ont voulu s'en servir pour une tête enclavée, ne l'ayant pas sans doute trouvée suffisante, parce qu'elle ne pouvait tout au plus, en supposant la possibilité de son introduction, que la pousser de côté et non la tirer : il était donc tout simple de se servir de deux, pour que la seconde fît un point d'appui à la première et celle-ci réciproquement à celle-là, puisqu'une pièce seule ne tire pas; encore cette invention n'est-elle à toute rigueur qu'une pièce pareille ajou-

tée à cette première pièce qui à elle seule était insuffisante. »

« Examinons ce passage et nous serons bientôt convaincus de la différence, qui existe dans l'emploi même du crochet, comparé à celui du tire-tête. D'abord le crochet, dans ce cas, était tout simplement une espèce de levier qui trouvant son point de résistance sur la tête même de l'enfant, ne la tirait pas, mais la poussait au dehors. Cette expulsion ne pouvait se faire sans que la tête ne fût entamée par suite des efforts exercés sur elle par l'instrument, aussi ne recourait-on à son emploi que quand l'enfant était mort et qu'il n'y avait plus le moindre souci à prendre à son égard. Puis Levret met en doute la possibilité d'introduire le crochet jusqu'à l'enclavement : cette impossibilité était bien réelle, puisqu'elle résultait de la forme même de l'instrument, qui n'était pas en harmonie avec la disposition des parties où il devait pénétrer. Enfin, après avoir, en quelque sorte, nié la possibilité d'introduire un seul crochet, il ajoute cette contradiction inexplicable : il était donc tout simple de se servir de deux, pour que la seconde fît un point d'appui à la première... Ainsi donc les efforts de Levret, pour faire admettre son opinion, ne servent qu'à en démontrer le peu de fondement.

Au surplus voyons opérer Palfyn et nous comprendrons beaucoup mieux encore combien sa découverte était neuve et ingénieuse. Il introduisait d'abord, d'un côté, une des mains, qui par suite de sa forme savamment combinée, s'insinuait avec facilité entre la tête et le détroit supérieur du bassin, et s'appliquait par sa face concave sur la tête. Cette première manœuvre terminée, il introduisait du côté opposé l'autre branche, puis les deux manches de l'instrument, qui se touchaient au dehors, étaient fixés au moyen d'une bande en toile, ou d'un ruban pour empêcher le glissement. La tête de l'enfant était donc saisie entre les deux cuillers comme entre deux mains ; alors l'accoucheur saisissant le manche de

chacune de ses mains, faisait avec prudence, des mouvements de traction dirigés dans le sens des axes du bassin et tirant la tête au dehors, délivrait la mère sans faire la moindre injure à la matrice et amenait l'enfant au jour sans que la tête souffrît de violences (1).

Après avoir réfuté les prétentions de Le Doux et de Mauriceau, nous allons examiner les droits de l'accoucheur anglais Chamberlen. Comme un auteur français vient de prendre leur défense dans le *Dictionnaire de Médecine*, nous allons faire connaître cet article en l'accompagnant de commentaires qui mettront au néant, nous l'espérons, tous ses arguments. L'auteur de cet article est M. Dezeimeris, bibliothécaire de la faculté de médecine de Paris, le savant écrivain du Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne et connu dans le monde littéraire par des travaux du premier mérite sur l'histoire de notre art. Si nous le combattons malgré la profonde estime que nous lui avons vouée, c'est dans l'intérêt de la vérité, dans l'intérêt de la justice, dans l'intérêt de la médecine nationale.

« Levret, dit M. Dezeimeris, a commis dans l'histoire pu forceps un certain nombre d'erreurs qui ont été reproduites depuis avec beaucoup de fidélité. Le premier auteur qu'il nomme, et à qui il attribue tout l'honneur de l'invention, est Palfyn ; Gilles Le Doux vient bientôt lui disputer cette gloire ; Petit, Grégoire et Soumain, ne tardèrent pas à y prendre part, en corrigeant la jonction des branches de l'instrument, et Dussé en modifiant la forme des cuillers, qu'il échanera en croissant ; puis, enfin, Chamberlen et Chapman viennent après, qui fenêtrent cette partie du forceps (*Levret, observations sur les accouchements laborieux*, pages 81, 96). Dans cet

(1) Voyez Notice sur Palfyn, par M. De Mersseman, publiée en 1841.

exposé, l'histoire est écrite, il faut l'avouer, en sens inverse de la réalité. En effet, Chamberlen, qui y figure le dernier comme correcteur de l'invention de Palfyn ou de Le Doux, est *le véritable inventeur de l'instrument,* et d'un instrument dont celui de Palfyn n'était qu'une grossière imitation. Ce fait peut être mis hors de doute par des preuves de plus d'un genre : par le témoignage de divers accoucheurs contemporains; par des documents puisés dans les ouvrages même de Chamberlen ; enfin par des documents irrécusables, restés longtemps ignorés, et qui viennent d'être publiés il y a peu d'années. Dans son *Traité d'Accouchements* publié en 1733, Chapman vante beaucoup l'usage d'un instrument employé par les Chamberlen et par lui-même, pour extraire le fœtus par la tête ; et dans la deuxième édition de son ouvrage il décrit cet instrument, qui n'est autre que le forceps. Si l'on cherche à affaiblir le témoignage de Chapman, en disant que cette description, donnée dans l'édition de 1735, est postérieure aux communications faites par Butter à la société d'Édimbourg, sur le forceps de Dussé, accoucheur de Paris, on peut répondre que le forceps décrit par Chapman est fort supérieur à l'informe instrument présenté par Butter, et qu'il n'est pas possible d'établir que ce forceps ne soit pas celui dont Chapman avait parlé en 1733, sans le décrire, dont il se servait depuis longues années, et qu'il avoue tenir d'accoucheurs plus anciens que lui. Et à côté du témoignage de Chapman, on en peut citer un second contre lequel on ne saurait alléguer les mêmes motifs de récusation. C'est celui de Giffard. On en a fort mal apprécié la valeur, parce qu'on n'a tenu compte, en le citant, que de la date de la publication de son ouvrage, date qui est postérieure aux communications de Palfyn à l'Académie des sciences, et à la description du forceps de Dussé par Butter. Mais on n'aurait pas dû oublier que cet ouvrage ne fut publié qu'après la mort de Giffard ; que cet accoucheur est mort dans un âge avancé, et que le for-

ceps figure dans sa pratique à une époque bien antérieure à celle de la publication de son livre. Ajoutons que le forceps de Giffard, comme celui de Chapman, a un degré de perfection qui laisse à une énorme distance en arrière, et celui de Palfyn, et tous ceux qui furent imaginés jusqu'à ceux de Smellie et de Levret.

« Chamberlen eut le tort impardonnable d'avoir fait un secret de son invention ; et c'est dans des témoignages étrangers qu'on est obligé d'aller recueillir ses titres de priorité à la connaissance du forceps. Il fournit, néanmoins, lui-même des documents qui, rapprochés de ceux qui précèdent, servent à dissiper l'obscurité de cette question historique. On sait d'abord qu'il vint en France, en 1670, pour tirer profit d'un moyen qu'il possédait de terminer des accouchements difficiles sans danger pour la mère et l'enfant. Mauriceau nous apprend, dans sa vingt-sixième observation, que Chamberlen, ayant échoué dans les tentatives qu'il fit pour accoucher *avec des instruments* une femme que lui, Mauriceau, n'avait pu accoucher, à cause de l'extrême étroitesse du bassin, répartit presqu'aussitôt pour Londres, pensant bien qu'après cet échec (qui du reste n'avait rien d'étonnant, vu l'extrême difficulté du cas) il ne réussirait point à obtenir, pour la cession de son secret, les dix mille écus qu'il en avait demandés. Un auteur anglais a prétendu que le secret de Chamberlen n'était autre que la version du fœtus par les pieds, alors peu connue en Angleterre. Une foule de passages des ouvrages de l'auteur anglais, déjà indiqués par divers auteurs, et rassemblés récemment par Siebold, dans son *traité d'obstétrique*, prouvent que cela ne peut être. Haller aussi était tombé dans cette fausse opinion, et cela est d'autant plus singulier de sa part, qu'il avait commis auparavant une erreur tout opposée, en prétendant que Chamberlen avait donné la figure de son forceps dans la traduction anglaise qu'il publia, en 1672, de l'ouvrage de Mauriceau.

« Les raisons énoncées jusqu'ici paraissent décisives. et ne permettent pas de voir dans l'instrument employé par Chamberlen, pour les accouchements difficiles, autre chose que le premier forceps qui ait été inventé. Ces preuves me paraissaient convaincantes, quand j'ai eu connaissance d'une preuve nouvelle qui ne laisse plus matière au plus léger doute à cet égard : elle se tire de la publication, faite par Rigby en 1853, de la description des instruments trouvés, avec des pièces de correspondance, dans une vieille armoire d'une maison qui avait appartenu, de 1683 à 1715 à la famille de Chamberlen. On y voit figurer des forceps de diverses formes, bien supérieurs assurément à ceux des Palfyn, des Dussé, des Grégoire, etc., et un levier, qui est probablement le premier modèle de ceux employés plus tard, selon toute apparence. par Roonhuysen ; c'est de Chamberlen, en effet, que ce dernier avait appris, non sans rétribution. sans doute, à se servir d'un instrument au moyen duquel il passait pour terminer sans peine les accouchements les plus difficiles, et dont il fit à son tour un secret. On peut présumer, en effet, que Chamberlen, dans le voyage qu'il fit en Hollande, ne voulut céder qu'en partie le secret qui faisait sa fortune, et qu'il fit connaître le levier, mais qu'il se réserva le forceps.

« On ne saurait dire si c'est en Hollande ou en Angleterre que Palfyn avait puisé l'idée fort grossière qu'il avait du forceps : il avait visité depuis peu ces deux derniers pays quand il la fit connaître, et il est difficile de croire qu'elle eut germé spontanément dans son cerveau, dont l'activité n'avait pas brillé jusqu'alors par l'invention. Il ne faut pas non plus faire sonner trop haut sa libéralité à faire jouir le public de sa découverte. Il la communiqua, il est vrai, au secrétaire de l'Académie des sciences de Paris ; mais il lui donna assez peu de publicité pour qu'on soit fort en peine. même aujourd'hui. de trouver une description précise de son instrument, et pour que Levret soit, à trente années de distance, l'historien le

plus authentique et le plus prochain de sa découverte et de ses demi-communications (1). »

Dans cet article, M. Dezcimeris tâche de soutenir son opinion, 1° en taxant d'erreur le témoignage de Levret; 2° en disant que le forceps Palfyn est un instrument grossier en comparant celui-ci inventé en 1721 avec un autre publié en 1735 ou 1733; 3° par le témoignage de divers accoucheurs contemporains; 4° par des documents puisés dans les ouvrages même de Chamberlen; 5° par des monuments irrécusables publiés en 1833; 6° en prétendant que Palfyn a pu surprendre le secret pendant ses voyages en Angleterre; 7° enfin, faute de bonnes raisons, par quelques lignes injurieuses contre notre compatriote.

Examinons ces sept points capitaux et voyons ce qui restera encore de toute cette argumentation.

1er *Argument.*—Il est difficile d'admettre que Levret ait commis l'erreur dont l'accuse si légèrement M. Dezeimeris. Nous avons en partie réfuté cette objection plus haut. Combattons maintenant notre adversaire par ses propres arguments. D'après l'historiographe parisien, Levret, le premier des accoucheurs depuis Mauriceau et Delamotte, naquit à Paris en 1703. A l'époque où il mit au jour son premier ouvrage (1747, vingt-cinq ans après la présentation du forceps à l'Académie), il avait quarante-cinq ans et il faisait depuis longtemps des cours qui attiraient des divers pays de l'Europe, les hommes qui se destinaient à la pratique et à l'enseignement de l'art des accouchements (2). De cette citation extraite de l'ouvrage de M. Dezeimeris, nous concluons, 1° que Levret est comme accoucheur contemporain de Palfyn ou du moins qu'il était élève en chirurgie à Paris, lorsque notre compatriote présenta son instrument à l'Acadé-

(1) A la page 236 du tome XI du Dictionnaire de médecine, réimprimé à Bruxelles en 1837, in-8°, à l'établissement encyclographique.

(2) Dezeimeris, Dictionnaire historique de la médecine, pages 448 et suivantes de la deuxième partie du tome III.

mie des sciences en 1721 ; 2° qu'un professeur aussi distingué qui faisait depuis longtemps des cours qui attiraient les savants de diverses parties de l'Europe, et dont Rœderer, Crantz et Stein se font gloire d'avoir été les disciples (1), n'a pas pu ignorer que dans un pays voisin, qu'en Angleterre, un accoucheur eût inventé un instrument semblable à celui que l'Académie des sciences regardait comme le premier de ce genre ; 3° qu'un professeur aussi distingué que Levret n'eut pu commettre l'erreur grossière d'attribuer à Palfyn tout l'honneur de l'invention du forceps, si la prétention de Chamberlen eut eu quelque valeur. — On ne peut pas alléguer que Levret a pu ignorer l'existence du forceps anglais, puisqu'il entretenait un commerce épistolaire avec les savants de tous les pays et que, dans le même ouvrage où il fait connaître la découverte de notre compatriote, il apprécie les perfectionnements que Chamberlen a apportés à cet instrument. Voici comme il s'exprime à cet égard : « On fenêtra ensuite chaque cuiller dans presque toute sa longueur, en sorte que chaque pièce n'a plus que les bords du plein qu'il représentait auparavant, et chacune de ces mêmes pièces paraît actuellement comme composée de deux branches continues. »

« Cette idée qui paraît avoir été prise d'après les pinces à polypes, est sans contredit une des meilleures corrections faites à cet instrument, puisque par ce moyen la tête s'engage latéralement dans ces vides, ce qui donne à l'instrument une meilleure prise ; ce perfectionnement est dû au docteur Chamberlen, de même que la jonction au moyen de la coulisse : *Chapmann*, chirurgien anglais, qui a écrit dans sa langue naturelle un fort bon traité sur les accouchements, DIT que le docteur Chamberlen a gardé longtemps le secret de cet instrument, avec lequel il s'est acquis une très-grande réputation dans l'art des accouchements ; son père, ses deux

---

(1) Ibid, page 449.

frères et lui s'en sont servis avec beaucoup de succès, et ont tiré des enfants vivants, qui présentant la tête la première, ne pouvaient franchir les obstacles qui s'opposaient à leur sortie. M. Boëhmer, d'après lequel je rapporte ceci, appelle le tire-tête dont nous faisons l'histoire, *tire-tête anglais*, et en donne la figure dans un ouvrage intitulé : *disquisitio de usu et præstantia forcipis anglicanæ, in partu difficili ex situ nascendi capitis, intra ossa pubis immobiliter hærentis*, *a* D. Philippo Adolpho *Boëhmero*, *medicinæ* et anatomiæ *professore publico ordinario*. Cette dissertation est à la fin de la nouvelle édition du traité de M. Manningham. Je ne prétends pas ôter à la nation anglaise l'honneur d'avoir donné *cette perfection* à un instrument si utile (1). »

De tout ceci il résulte que Levret en attribuant à Palfyn l'honneur de cette belle découverte n'a fait que constater un fait historique généralement admis de son temps. S'il avait pu trouver le moyen de revendiquer cet honneur en faveur d'un compatriote, il eût certainement saisi cette occasion. On voit le même sentiment d'amour-propre national percer dans son ouvrage, sentiment bien excusable chez un français.

2e *Argument. — L'instrument de Palfyn est moins parfait que celui de Chamberlen.* Cette qualité contribue précisément à prouver à tout homme de bon sens que le forceps de notre compatriote a été inventé le premier et que l'accoucheur anglais a perfectionné le premier modèle. En effet, rien n'est parfait du premier jet, c'est le caractère de toutes les découvertes, l'histoire est là pour le prouver. Ne serait-il pas absurde d'admettre qu'un auteur perfectionne un instrument en 1721 dont la publication n'a eu lieu qu'en 1735? Ainsi, bien que M. Dezcimeris répète plus d'une fois cet argument, il prouve en faveur de notre compatriote.

---

(1) *Levret*, Observ. sur les causes et les accidents des accouchements laborieux, pages 89 et 90.

3e *Argument. — Témoignage de divers accoucheurs contemporains.* Nous avons prouvé plus haut par le témoignage des contemporains Heister et Levret, que Palfyn était reconnu dans le monde savant comme l'inventeur du forceps. Les citations que nous avons apportées à l'appui de notre opinion nous paraissent décisives. Elles émanent d'accoucheurs qui, de leur temps, tenaient le premier rang et qui étaient désintéressés dans la question de priorité. Examinons les preuves contemporaines citées par M. Dezeimeris et nous verrons bientôt qu'elles ne sont rien moins que solides et qu'elles n'infirment en aucune manière la date de l'invention.

Le premier auteur contemporain cité par M. Dezeimeris, est Edmond Chapman, accoucheur *anglais* qui pratiquait à Londres dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il a écrit un traité des progrès de l'art des accouchements intitulé : Treatise on the improvement of midwifery chiefly with regard to the operation, to wich are added fifty severes cases selected from upwards of 27 years pratice, London, 1735 in-8°. Smellie indique une première édition antérieure, de 1733, mais M. Dezeimeris n'affirme pas positivement son existence (1). Chapman décrit dans son ouvrage publié en 1735, un instrument qui, d'après M. Dezeimeris et le témoignage de Smellie, n'est autre que le forceps de Chamberlen; mais Crantz trouve cette opinion mal fondée (2). Quoi qu'il en soit, cet instrument d'après notre adversaire, était depuis longtemps employé pour terminer les accouchements difficiles.... Mais où en est la preuve?... La publication en est postérieure de *quinze ans* à celui de Palfyn et *cinq ans* après sa mort. Pouvons-nous admettre cette allégation de Chapman? impossible. D'ailleurs l'amour propre national s'y trouve engagé. Nous

---

(1) Dezeimeris, Dictionnaire historique, page 667 de la deuxième partie du tome I.

(2) Ibid. page 660.

ne pouvons l'admettre que comme un *on dit*. C'est ainsi que cela était admis dès l'époque de la publication de ce livre jusqu'à nos jours (1). Si Chapman eut connu le forceps avant Palfyn, il en eût sans doute revendiqué l'honneur du vivant de notre compatriote. Venir réclamer cette priorité quinze ans après la prise de date devant l'Académie des sciences et cinq ans après la mort de Palfyn, quand ce dernier ne pouvait plus se défendre, me paraît inadmissible. Combien d'absurdes prétentions de ce genre n'avons-nous pas vu surgir de nos jours au sein des sociétés savantes et dans la presse médicale? La France se distingue sous ce rapport et l'histoire du *bandage Seutin*, prouve en partie ce que nous venons d'avancer.

Le second contemporain cité par M. Dezeimeris est *William Giffard*, auteur *anglais* qui exerçait son art à Londres à la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième. Il laissa, en mourant, un recueil manuscrit d'observations qui fut mis en ordre et publié par un de ses amis. Cet ouvrage intitulé : Cases on midwifery, written by the late M. William Giffard, surgeon and Man-midwife, revised and publised by Edward Hody, M. D. and Fellow of the Royal society, ne parut qu'en 1734. Nous appliquons à cet auteur les mêmes arguments décisifs que nous avons apportés contre le témoignage de Chapman. Que M. Dezeimeris ajoute que Giffart est mort dans un âge fort avancé et que les manuscrits de l'auteur ont été publiés après son décès ; à cela nous objecterons que les mémoires que Giffard a publiés pendant sa vie ne datent que de 1726 et 1730, et qu'il est plus que probable que s'il avait connu le forceps avant Palfyn, il en eût dit un mot dans ces mêmes mémoires publiés dans les *transactions philosophiques* (2). La question était trop intéressante, l'invention

(1) Voyez dans *Levret*, observations sur les accouchements laborieux, la citation que nous avons donnée plus haut.

(2) *Dezeimeris*, Dictionnaire histor. page 547, tome II, partie deuxième.

trop utile à l'humanité et trop bien faite pour immortaliser le nom de tout accoucheur, pour ne pas en parler. Nous ne pouvons concevoir que M. Dezcimeris veuille argumenter de la perfection de l'instrument des accoucheurs anglais pour prouver la priorité. N'est-il pas plus facile de perfectionner un instrument que d'en faire la découverte? Le perfectionnement est l'apanage des esprits ordinaires, l'invention appartient au génie.

4e *Argument. — Documents puisés dans les ouvrages de Chamberlen!* Ces documents doivent être fort peu convaincants, puisque l'accoucheur anglais n'a pas donné la description de son instrument dans ses ouvrages et cette occasion se présentait naturellement lorsqu'après son retour de Paris, Chamberlen publia en 1683, une traduction anglaise du traité de Mauriceau sur les maladies des femmes grosses (1). Nous ferons remarquer ici le singulier lapsus calami de M. Dezeimeris; c'est ici le lieu de dire quandoque bonus dormitat Homerus. Au lieu de prouver son assertion par des extraits des ouvrages de Chamberlen (2), comme il l'a annoncé dans l'article que nous avons transcrit littéralement, il est obligé d'avouer que *Chamberlen eut le tort impardonnable d'avoir fait un secret de son invention et que c'est dans des témoignages étrangers qu'on est obligé d'aller recueillir ses titres de priorité à la découverte du forceps!!!* Passons sur ce lapsus calami, et voyons si M. Dezeimeris est plus heureux dans les témoignages étrangers qu'il invoque. Quels sont-ils? Ils se réduisent tous au voyage que l'un des Chamberlen fit à Paris en 1670, et qui lui valut un échec. Après avoir parcouru la relation qu'en donne Mauriceau, il nous a été impossible d'admettre ce document comme une raison *décisive*. Pour que vous puissiez juger l'affaire

---

(1) Idem, ibid à la page 660. de la deuxième partie du tome II.

(2) Les trois Chamberlen n'ont publié qu'une traduction de Mauriceau dont nous avons déjà parlé, et l'ouvrage suivant : Pratice of midwifery. Londres. 1665 in-8°.

avec une entière connaissance de cause. Messieurs, nous allons vous citer cette pièce fameuse. Laissons parler Mauriceau :

« Le 19 Aoust 1670, j'ay vue une petite femme âgée de 38 ans, qui estoit en travail de son premier enfant depuis huit jours, ses eaux s'estant écoulées dès le premier jour qu'elle avait commencé à se trouver mal, sans presque aucune dilatation de la matrice. Estant restée en cet état jusques au quatrième jour, je fus mandé pour en dire mon sentiment à sa sage femme, à laquelle je conseillay de la faire saigner ; et au cas que la saignée ne produisist pas le bon effet que l'on en pouvait espérer, de luy faire prendre l'infusion de deux drachmes de séné, pour luy provoquer les douleurs qu'elle n'avoit point ; ce qui fut fait le jour suivant, et réussit assez bien, ce remède lui ayant excité des douleurs qui dilatèrent la matrice autant qu'il estoit possible. Neanmoins pour tout cela elle ne put jamais accoucher, et son enfant qui venait la teste devant, mais la face en dessus, resta toujours au mesme lieu, sans pouvoir avancer au passage que cette femme qui estoit très-petite, avait tellement étroit et les os qui le forment si serrez et proches l'un de l'autre, et l'os du croupion si recourbé en dedans, qu'il me fut entièrement impossible d'y introduire ma main pour l'accoucher, quoique je l'aye assez petite, lorsque je fus mandé pour luy donner ce secours, trois jours ensuite de la première fois que je l'avois veue ; de sorte qu'y ayant tasché inutilement il ne me fut pas possible d'en venir à bout, ne pouvant introduire ma main qu'avec un extresme effort, à cause de l'étroitesse du passage d'entre les os, et l'ayant introduite elle se trouvoit si serrée, qu'il m'estoit impossible d'en remuer seulement les doigts, et de la faire avancer assez pour pouvoir conduire un crochet avec sureté, afin d'en tirer cet enfant, qui estoit mort depuis près de quatre jours, suivant l'apparence ; ce qu'ayant essayé je déclaray l'impossibilité d'accoucher cette femme à tous les assistans, qui en

estant bien persuadez me prièrent de luy tirer son enfant du ventre par l'opération césarienne; laquelle je ne voulus pas entreprendre; sachant bien qu'elle est toujours très-certainement mortelle pour la mère. Mais après que j'eus laissé cette femme en cet état, ne m'estant pas possible de la secourir, comme j'aurois fait toute autre qui auroit eu une disposition du corps plus naturelle, il survint aussitôt un médecin anglois, nommé *Chamberlen*, qui estoit alors à Paris, et qui de père en fils faisoit une profession ordinaire des accouchemens en Angleterre dans la ville de Londres, où il a acquis depuis ce temps là le supresme degré de réputation en cet art. Ce médecin voyant cette femme en l'état que je viens de déclarer, et ayant appris que je n'avois trouvé aucune possibilité de l'accoucher, témoigna estre étonné de ce que je n'en avais pas pu venir à bout, moy, qu'il disoit et assuroit estre le plus habile homme de ma profession qui fut à Paris; nonobstant quoy il promit d'abord de l'accoucher très-assurément en moins d'un demy quart d'heure, quelque difficulté qu'il pust y trouver; pour quoy faire, il se mit aussitost en besogne; et au lieu d'un demy quart d'heure, il y travailla durant plus de trois heures entières, sans discontinuer que pour reprendre haleine. Mais ayant épuisé inutilement toutes ses forces, aussi bien que toute son industrie, et voyant que la pauvre femme estoit preste d'expirer entre ses mains, il fut contraint d'y renoncer, et d'avouer qu'il n'estoit pas possible d'en venir à bout, comme je l'avois bien déclaré. Cette pauvre femme mourut avec son enfant dans le ventre vingt-quatre heures après les extrêmes violences qu'il luy avoit faites; et par l'ouverture que je fis de son corps, en lui faisant après sa mort l'opération césarienne, que je n'avois pas voulu lui faire, comme j'ay dit, durant qu'elle vivait, je trouvay son enfant et toutes les autres choses disposées comme je les ay specifiées cy-dessus, et *la matrice toute déchirée et percée en plusieurs endroits, par les instruments*

dont ce médecin s'estoit servi si aveuglément sans la conduite de sa main; laquelle pour estre une fois plus grosse que la mienne, il n'avoit vraisemblablement pas pu introduire assez avant pour l'en préserver. Néanmoins ce médecin était venu d'Angleterre à Paris depuis six mois, dans l'espérance d'y faire fortune, *faisant courir le bruit qu'il avait un secret tout particulier pour les accouchemens de cette nature,* se vantant de faire les plus descspérez et abandonnez en moins d'un demy quart d'heure; et il avoit mesme proposé à M. le premier médecin du Roy, que si on voulait lui faire donner dix mille èscus de récompense, il communiquerait son prétendu secret. Mais la seule expérience de ce fascheux accouchement le degousta tellement de ce pays cy, qu'il s'en retourna peu de jours ensuite en Angleterre; voyant bien qu'il y avoit à Paris de plus habiles gens en l'art des accouchemens que luy. Mais avant que de partir pour Londres, il me rendit visite chez moy, pour me faire compliment sur le livre des accouchemens que j'avois donné au public depuis deux ans: et me dit pour lors qu'il n'avait jamais trouvé d'opération plus difficile à faire que l'accouchement de cette femme. dont il n'avait pu venir à bout, me louant de ce que je n'avois pas voulu entreprendre aussi inconsidérement qu'il avait fait. Je receus son compliment comme je devois, luy faisant entendre qu'il s'estait bien trompé. en croyant trouver autant de facilité à accoucher les femmes à Paris, comme il avoit pu trouver à Londres. où il s'en retourna dès le lendemain. emportant avec luy un exemplaire de mon livre, qu'il fit imprimer après l'avoir traduit en anglois, en l'année 1672, depuis laquelle traduction il s'est acquis un si haut degré de réputation en l'art des accouchemens dans la ville de Londres, qu'il y a gagné plus de trente mille livres de rente, qu'il possède présentement. S'il lit quelque jour cette observation, lorsque je l'auray rendue publique, et *qu'il soit aussi sincère que je le suis,* je croy qu'il avouera que

je l'ay rapportée avec toute la religion qui peut demander une vérité très constante, dont il peut fort bien se souvenir. L'extraordinaire difficulté qui se rencontra en cet accouchement m'a fait inventer un instrument auquel j'ay donné le nom *de tire-teste*, pour son usage qui est incomparablement plus commode et plus seur que *celuy des crochets. Si j'avois eu pour lors un pareil instrument*, je suis *certain qu'avec son aide j'aurois pu sauver la vie à cette femme*. J'en ay fait représenter la figure dans mon livre des accouchemens, où j'ay enseigné très exactement la manière de s'en bien servir (1). »

Quel est l'homme qui, après avoir pris connaissance du document précédent, pourra être de l'avis de M. Dezeimeris et regardera cette pièce comme une preuve décisive? Comment! Chamberlen aurait connu en 1670 le forceps si parfait publié pour la première fois en 1735, et il *aurait déchiré et percé en plusieurs endroits la matrice par des instruments dont il se servait aveuglément!* Comment! Mauriceau qui, d'après Chamberlen lui-même, était le plus habile accoucheur de Paris, n'aurait pas soupconné l'existence du forceps et n'en aurait rien dit dans ses observations! Cela nous paraît peu probable. — Tout ce qu'on peut tirer de ce document, c'est que Chamberlen a employé un crochet, instrument meurtrier dont plusieurs accoucheurs faisaient déjà usage à cette époque. La preuve s'en trouve 1° dans la déchirure de la matrice en plusieurs endroits par un instrument manié aveuglément; 2° par le peu d'attention qu'y prête Mauriceau, et 3° par la phrase suivante de l'accoucheur français : « l'extraordinaire difficulté qui se rencontra dans cet accouchement m'a fait inventer un instrument auquel j'ay donné le nom de tire-

(1) *Mauriceau*, observations sur la grossesse et l'accouchement des femmes, et sur leurs maladies, etc. Paris, chez l'auteur, 1695 in-4° à la page 16 et suivantes.

teste pour son usage qui est incomparablement plus commode et plus seur que celui des crochets. »

Messieurs, si Mauriceau avait soupçonné l'existence du forceps anglais, eût-il pu écrire ces lignes? Peut-on supposer qu'il eût été assez injuste pour ne pas rendre hommage à la vérité? Nous ne pouvons l'admettre. Le caractère loyal de Mauriceau s'y oppose.

5e *Argument. — Monuments irrécusables trouvés en* 1833 *dans une armoire!* Soumettons cet argument au creuset de la discussion et voyons s'il ne laisse plus matière au plus léger doute. Avouons toutefois qu'il faut avoir une énorme dose de bonhomie pour admettre à la légère et sans examen une preuve aussi extraordinaire en matière scientifique. Cet argument ne ressemble-t-il pas aux contes des *Mille et une Nuits?* On a trouvé en 1833, dit-on, des pièces de correspondance dans une vieille armoire d'une maison qui avait appartenu de 1683 à 1715 à la famille Chamberlen et dans ces correspondances on voit figurer des forceps de diverses formes supérieurs à celui de Palfyn! A Dieu ne plaise que nous soyons assez malavisé de contester qu'on ait trouvé ces pièces! Ce que nous contestons, c'est que ces pièces puissent prouver quelque chose dans la découverte des forceps. Pour qu'elles eussent la moindre valeur, il faudrait pouvoir établir par des témoignages irrécusables l'époque à laquelle elles y ont été déposées. Or, cette condition essentielle et authentique n'existant pas, ces pièces n'ont aucune valeur à nos yeux; nous allons le prouver. Qui nous garantit qu'il n'y ait pas eu de fraude dans le dépôt de ces prétendus documents! Personne. Après la publication du forceps par Palfyn, quelques accoucheurs anglais, poussés par un sentiment d'amour-propre national, ont pu y déposer ces pièces. Si elles eussent existé, eût-on attendu cent ans pour les publier? Les héritiers de Chamberlen les eussent fait connaître depuis plus d'un siècle. De pareilles preuves, cent ans après la mort de l'inventeur du forceps,

ne peuvent inspirer la moindre confiance. Qui a écrit cette prétendue correspondance? Est-ce Chamberlen? Reconnaît-on son écriture? Si Chamberlen eut été l'auteur de ces pièces, il est plus que probable que lui, ou Chapman, ou d'autres accoucheurs anglais eussent signalé ce dépôt dans leurs ouvrages. Or, leurs ouvrages étant muets sur ce point, elles sont sans importance. Supposons pour un moment que l'écriture de ces pièces ressemble à celle de l'accoucheur anglais; la contrefaçon est si facile, surtout dans un pays aussi éminemment industriel que l'Angleterre, que cette ressemblance ne prouverait rien. Ce qui contribue à pulvériser entièrement cette preuve sans réplique de M. Dezeimeris, c'est que la forme de l'instrument trouvé est bien supérieure à celle du forceps Palfyn et par conséquent aussi à l'*instrument meurtrier à l'aide duquel Chamberlen déchira aveuglément la matrice de la femme à Paris!*

6e *Argument. — Palfyn a puisé l'idée de son forceps en Hollande et en Angleterre!* Serait-il vrai que notre compatriote, pauvre et simple, aurait surpris un secret qu'on cachait avec les plus grandes précautions? Ce serait pour le coup fort étrange. Comment un homme qui d'après M. Dezeimeris n'avait pas brillé jusqu'alors par l'esprit d'invention, aurait pu parvenir à réussir où tant d'hommes actifs et intelligents avaient échoué! mais il y a ici une contradiction manifeste, il serait absurde de le prétendre. M. Dezeimeris n'apporte aucune preuve à l'appui de ce qu'il avance, il se contente d'une simple allégation. En signalant deux pays où Palfyn aurait surpris le secret, notre adversaire ne semble pas avoir une foi robuste dans ce qu'il avance. Et comment pourrait-il en être autrement? M. Dezeimeris sait pertinemment qu'avant 1621, personne en Angleterre ni en Hollande, n'avait l'idée du forceps anglais dont on a publié en 1733 une description, sous le nom de Chamberlen ou de Chapman. Si une preuve certaine eut existé, on nous l'eût administrée et on nous eût dit : c'est à Lon-

dres, à Leyde, à telle époque et à tel individu que Palfyn a surpris le secret. Or comme il y a absence complète de pareilles preuves, il nous semble que cet argument employé par l'historien français est d'un avocat qui défend une mauvaise cause et qui est à bout de ses expédients.

7e *Argument.* — Que dire de la fin de cet article? M. Dezcimeris, dans tous ses écrits, nous a peu habitués à ce genre d'argumentation passionnée. Ne pourrait-on pas en conclure que l'auteur lui-même n'a pas une grande confiance dans la force de ses arguments? N'est-ce pas le cas de dire ici : celui qui se fâche a tort? Dans ce moment d'humeur M. Dezeimeris a encore commis une erreur en disant que Levret fut le premier historien de la découverte de Palfyn. En effet, nous avons prouvé par des citations, extraites des ouvrages de Heister, que le professeur de Helmstadt avait déjà donné le nom de Palfyn à l'instrument inventé par notre compatriote. La sortie du bibliothécaire de la faculté de médecine de Paris, n'atténuera en rien l'estime et la haute considération que ses publications ont méritées à Palfyn. Pendant son vivant et après sa mort les célébrités médicales les plus imposantes ont rendu hommage au génie du célèbre *anatomiste* gantois : Boerhaave, Geoffroy, Winslow, Carron, Duverney, J.-L. Petit, Albinus, Verheyen, Haller, Velpeau font tous l'éloge le plus complet de Palfyn et plusieurs se félicitent de l'avoir eu pour ami.

De la discussion consciencieuse des faits à laquelle nous nous sommes livré, nous nous croyons en droit de conclure, 1° que Jean Palfyn est le véritable inventeur du forceps; 2° qu'il en fit la découverte avant 1721.